



GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage
MAIRIE D' OLIVESE
Exploitant
MAIRIE D' OLIVESE
04.95.27.90.42

RESSOURCES

Vous êtes alimentés par 2 captages

- ◆ CAPTAGE RONDINELLA
Captage autorisé.
- ◆ FORAGE SAINT GEORGES
Captage autorisé.

TRAITEMENT

Vous êtes alimentés par 1 traitement

- ◆ CHLORATION RESERVOIR

QUELLE EAU BUVEZ VOUS A :

OLIVESE Village

Les résultats analytiques détaillés
peuvent être consultés à la mairie de votre commune

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité mesuré : 100,0%
Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique

TURBIDITÉ

Valeurs mesurées : mini. : 0,0 NFU - maxi. : 1,2 NFU - moyenne : 0,5 NFU
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 1 NFU

Eau peu minéralisée

PH

Valeurs mesurées : mini. : 6,4 unitépH - maxi. : 7,1 unitépH - moyenne : 6,8 unitépH
Références de qualité : mini. : 6,5 unitépH maxi. : 9 unitépH

Eau très agressive, risque de corrosion des canalisations

Organisation du contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire est organisé par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Corse. Chaque année, près de 4500 analyses d'eau sont réalisées par le laboratoire Départemental d'Analyses de la Corse du Sud et par le laboratoire de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse, agréés par le Ministère en charge de la Santé.

Éléments d'appréciation des résultats

La qualité bactériologique de l'eau est évaluée par la recherche régulière de bactéries indicatrices de pollution. Une absence totale de ces germes dans l'eau distribuée est imposée par la réglementation pour garantir la sécurité des abonnés.

La turbidité est un indicateur de limpidité de l'eau, témoignant de la présence ou non de matières en suspension.

Le pH est le paramètre témoignant du caractère acide ou basique de l'eau. Lorsque le pH est inférieur à 6.5, l'eau peut présenter un caractère agressif et avoir tendance à entraîner des problèmes de corrosion des canalisations métalliques (plomb, cuivre, nickel ...).

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à la personne responsable de la distribution de l'eau et éventuellement aux services Veille et Sécurité Sanitaire Environnementale de l'Agence Régionale de Santé de Corse.

CONCLUSION

Eau de bonne qualité.